

NOM DU PRODUIT : **LOTION ANTISEPTIQUE SEPTIBIO**CODE PRODUIT : **A320 – A322****RUBRIQUE 1. IDENTIFICATION DU MELANGE ET DE LA SOCIETE****1.1. Identificateur de produit :**

Nom du produit : **LOTION ANTISEPTIQUE SEPTIBIO**  
Code produit : **A.320 – A.322**  
Conditionnement : **A320 : 1 bidon de 5L – A322 : 3 flacons de 1L**  
Type de produit : **Mélange liquide**

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes du mélange et utilisations déconseillées :**

Utilisations identifiées :  
Produit désinfectant  
Produit biocide prêt à l'emploi  
TP1 : Produits destinés à l'hygiène humaine  
Utilisation professionnelle

Utilisations déconseillées :  
Pas de données disponibles.

**1.3. Renseignement concernant le fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité :**

Producteur/Fournisseur : **L'ARTISANERIE « ENTREPRISE ADAPTEE »**  
Adresse :  
74 avenue du Général de Gaulle  
CS20096  
18203 Saint Amand Montrond

Tel : +33.(0)2.48.63.71.00  
Fax : +33.(0)2.48.96.72.26  
E-mail : [lartisanerie@apei.asso.fr](mailto:lartisanerie@apei.asso.fr)  
Site internet : [www.apei.asso.fr](http://www.apei.asso.fr)  
Personne de contact : [lartisanerie@apei.asso.fr](mailto:lartisanerie@apei.asso.fr) / +33.(0)2.48.63.71.00

**1.4. Numéro d'appel d'urgence :**

INRS/ORFILA : +33.(0)1.45.42.59.59

**RUBRIQUE 2. IDENTIFICATION DES DANGERS****2.1. Classification du mélange :****2.1.1. Classification selon Règlement CE n°1272/2008 modifié (CLP)**

Eye Irrit. 2 ; H319

Aquatic Chronic 3 ; H412

Le texte intégral des catégories de danger et des phrases H est repris dans la Rubrique 16.  
La justification de la classification est reprise dans la Rubrique 16.

**2.2. Eléments d'étiquetage :****2.2.1. Etiquetage selon Règlement CE n°1272/2008 modifié (CLP)****ATTENTION**

H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
P102	Tenir hors de la portée des enfants
P273	Eviter le rejet dans l'environnement
P280	Porter un équipement de protection des yeux/du visage
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

NOM DU PRODUIT : **LOTION ANTISEPTIQUE SEPTIBIO**

 CODE PRODUIT : **A320 – A322**
**2.3. Autres dangers :**
**Propriétés PBT/vPvB (Annexe XIII) :**

Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT ou vPvB.

**Ingrédients soumis à autorisation (Annexe XIV) :**

Le mélange ne contient pas de SVHC ≥0.1% ou de substances soumises à autorisation.

**Autres :**

Déconseillé aux jeunes enfants et aux femmes enceintes.

**RUBRIQUE 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**
**3.1. Substances :**

Non concerné.

**3.2. Mélanges :**
**Description :**

Nom Substance	CAS	CE	REACH	ID	Classification CLP	Concentration (%)
Fatty acids, C8-10, ester with polyethylene glycol ether with glycerol (3-1) (6 EO)	127281-18-9	630-549-7	--	--	Eye Irrit.2 ; H319	1.0 ≤ x% < 2.5
Glycerol	56-81-5	200-289-5	01-2119471987-18	--	--	0.1 ≤ x% < 2.5
D-gluconic acid, compound with N,N''-bis(4-chlorophenyl)-3,12-diimino-2,4,11,13-tetraazatetradecanedi amidine (2:1) CHDG	18472-51-0	242-354-0	01-2119946568-22	--	Eye Dam.1, H318 Aquatic Acute 1 ; H400 (M=10) Aquatic Chronic 1 ; H410 (M=1)	0.9%
Didecyldimethylammonium chloride	7173-51-5	230-525-2	01-2119945987-15	612-131-00-6	Acute Tox.4 ; H302 Skin Corr. 1B ; H314 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Acute 1, H400 (M=10) Aquatic Chronic 2; H411	0.65%
Propan-2-ol	67-63-0	200-661-7	01-2119457558-25	603-117-00-0	Flam. Liq. 2 ; H225 Eye Irrit. 2 ; H319 STOT SE 3 ; H336	0.1 ≤ x% < 2.5
Citric acid	77-92-9	201-069-1	01-2119457026-42	--	Eye Irrit. 2 ; H319	0.1 ≤ x% < 2.5

Le texte intégral des catégories de danger et des phrases H est repris dans la Rubrique 16.

**RUBRIQUE 4. PREMIERS SECOURS**
**4.1. Description des premiers secours :**
**Conseils généraux :**

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

**En cas d'inhalation :**

Pas de données disponibles.

**En cas d'ingestion :**

Consulter un médecin en lui montrant l'étiquette.

NOM DU PRODUIT : **LOTION ANTISEPTIQUE SEPTIBIO**CODE PRODUIT : **A320 – A322****En cas de contact avec les yeux :**

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant 15 minutes en maintenant les paupières écartées.

S'il apparaît une douleur, une rougeur ou une gêne visuelle, consulter un ophtalmologiste.

**En cas de contact avec la peau :**

Non concerné.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés :****En cas d'inhalation :**

Pas de données disponibles.

**En cas de contact avec la peau :**

Pas de données disponibles.

**En cas de contact avec les yeux :**

Provoque une sévère irritation des yeux.

**En cas d'ingestion :**

Pas de données disponibles.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :**

Traitement symptomatique (voir rubrique 4.1).

**RUBRIQUE 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE****5.1. Moyens d'extinction :****Moyens d'extinction appropriés :**En cas d'incendie, utiliser : dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) ; poudres ; mousse ; sable sec.**Moyens d'extinction inappropriés :**

En cas d'incendie, ne pas utiliser : jet d'eau.

**5.2. Dangers particuliers résultant du mélange :****Produits de combustion dangereux :**En cas d'incendie, peut se former : monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).**Risques particuliers en cas d'incendie ou d'explosion :**

Un incendie produira souvent une épaisse fumée noire.

L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

Ne pas respirer les fumées.

**5.3. Conseil aux pompiers :****Classe d'inflammabilité :**

Non inflammable

**Protection contre l'incendie :**

Pas de données disponibles.

**Procédure spéciale :**

Pas de données disponibles.

**RUBRIQUE 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :****6.1.1. Pour les non-secouristes****Equipements de protection :**

Voir rubriques 7 et 8.

**Procédures d'urgence :**

Pas de données disponibles.

**6.1.2. Pour les secouristes**

Les intervenants seront équipés d'équipements de protections individuelles appropriés. (Se référer à la rubrique 8)

NOM DU PRODUIT : **LOTION ANTISEPTIQUE SEPTIBIO**CODE PRODUIT : **A320 – A322****6.2. Précautions pour la protection de l'environnement :**

Empêcher toute pénétration dans les égouts et les cours d'eau.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :****6.3.1. Moyens appropriés pour le confinement**

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles (sable, terre, vermiculite, terre de diatomées) dans des fûts en vue de l'élimination des déchets.

**6.3.2. Moyens appropriés pour le nettoyage**

Nettoyer de préférence avec un détergent, éviter l'utilisation de solvants.

**6.3.3. Autres informations**

Pas de données disponibles.

**6.4. Référence à d'autres Rubriques :**

Voir rubrique 8 et 13 pour plus d'informations.

**RUBRIQUE 7. MANIPULATION ET STOCKAGE****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :****Mesure de protection :**

Voir rubrique 8.

Eviter le contact du mélange avec les yeux.

**Mesures pour prévenir un incendie :**

Interdire l'accès aux personnes non autorisées.

**Mesures pour prévenir la génération d'aérosols et de poussières :**

Pas de données disponibles.

**Mesures pour protéger l'environnement :**

Empêcher toute pénétration dans les égouts et les cours d'eau.

**Conseil général sur l'hygiène des travailleurs :**

Se laver les mains après chaque utilisation.

Il est interdit de fumer, manger ou boire dans les locaux où le mélange est utilisé.

Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations de la protection du travail.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :****Mesures techniques et conditions de stockage :**

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le mélange.

Tenir hors de la portée des enfants.

Ne pas fumer.

**Matériaux d'emballage :**

Toujours conserver dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine.

**Conditions requises pour l'espace de stockage et les contenants :**

Conserver le récipient fermé, dans un endroit sec et bien ventilé.

**Classe de stockage :**

Non Inflammable

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :**

Voir Rubrique 1.2.

**RUBRIQUE 8. CONTROLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE****8.1. Paramètres de contrôle :****8.1.1. Exposition du travailleur****Valeurs limites d'exposition professionnelle :**

CAS	VME-ppm	VME-mg/m <sup>3</sup>	VLE-ppm	VLE-mg/m <sup>3</sup>	Notes	TMP N°
56-81-5	--	10.0	--	--	--	--
67-63-0	--	--	400.0	980.0	--	84

Source : INRS.

NOM DU PRODUIT : **LOTION ANTISEPTIQUE SEPTIBIO**

 CODE PRODUIT : **A320 – A322**
**Doses dérivées sans effet (DNEL) ou Dose dérivée avec effet minimum (DMEL) - Travailleurs :**

CAS	Voie d'exposition	Effets potentiels sur la santé	DNEL
56-81-0	Inhalation	Effet local à long terme :	56 mg/m <sup>3</sup> (irritation de la trachée respiratoire)
18472-51-0	Inhalation	Effet systémique à long terme :	0.42 mg/m <sup>3</sup>
	Cutanée	Effet systémique à long terme :	5 mg/kg/j
	Oculaire	--	Danger élevé (pas de valeur limite dérivée)
67-63-0	Inhalation	Effet systémique à long terme :	500 mg/m <sup>3</sup>
	Cutanée	Effet systémique à long terme :	88 mg/kg/j

Source : Dossier d'enregistrement REACH.

**8.1.2. Exposition de l'environnement**
**Concentration prédite sans effet (PNEC) :**

CAS	Compartiment de l'environnement	PNEC
56-81-0	Eau douce	0.885 mg/L
	STEP	1000 mg/L
	Sédiment d'eau douce	3.3 mg/kg de sédiment
	Sol	0.141 mg/kg de sol
18472-51-0	Eau douce	0.002 mg/L
	STEP	0.25 mg/L
	Sédiment d'eau douce	0.433 mg/kg de sédiment
	Sol	5.26 mg/kg de sol
7171-51-5	Eau douce	1.1 µg/L
	STEP	0.14 mg/L
	Sédiment d'eau douce	61.86 mg/kg
	Sol	1.4 mg/kg de sol
67-63-0	Eau douce	140.9 mg/L
	STEP	2 251 mg/L
77-92-9	Eau douce	0.44 mg/L
	STEP	1000 mg/L
	Sédiment d'eau douce	3.46 mg/kg de sédiment
	Sol	33.1 mg/kg de sol

Source : Dossier d'enregistrement REACH.

**8.2. Contrôles de l'exposition :**
**8.2.1. Contrôles techniques appropriés**
**Mesures liées à la substance/mélange :**

Pas de données disponibles.

**Mesures structurelles :**

Pas de données disponibles.

**Mesures organisationnelles :**

Pas de données disponibles.

**Mesures techniques :**

Pas de données disponibles.

**8.2.2. Mesures de protection individuelle**
**Protection des yeux / du visage :**

NOM DU PRODUIT : **LOTION ANTISEPTIQUE SEPTIBIO**CODE PRODUIT : **A320 – A322**

Eviter le contact avec les yeux.

Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquide.

Le port de lunettes correctrices ne constitue pas une protection.

Il est recommandé aux porteurs de lentilles de contact d'utiliser des verres correcteurs lors des travaux où ils peuvent être exposés à des vapeurs irritantes.

Prévoir des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est manipulé de façon constante.

**Protection de la peau (mains/corps) :**

Le personnel portera un vêtement de travail régulièrement lavé.

**Protection respiratoire :**

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

**Risques thermiques :**

Pas de données disponibles.

**Mesures d'hygiène :**

Utiliser des équipements de protection individuelle propres et correctement entretenus.

Stocker les équipements de protection individuelle dans un endroit propre, à l'écart de la zone de travail.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**8.2.3. Mesures de protection de l'environnement**

**Mesures liées à la substance/mélange :**

Ne pas rejeter dans l'environnement.

**Mesures d'instruction :**

Informez l'utilisateur des mesures de prévention.

**Mesures organisationnelles :**

Empêcher tout écoulement dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sols et soubassements.

**Mesures techniques :**

L'élimination devra être effectuée par un récupérateur agréé.

Stocker le produit sur rétention adaptée.

## RUBRIQUE 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles :

<b>Etat physique :</b>	Liquide Fluide
<b>Couleur :</b>	Incolore/jaune clair
<b>Odeur :</b>	Caractéristique
<b>pH :</b>	6.50 +/-1 (neutre)
<b>Intervalle de point d'éclair :</b>	> 100°C
<b>Pression de vapeur (50°C) :</b>	Non concernée
<b>Point / Intervalle de fusion :</b>	Pas de données disponibles
<b>Taux d'évaporation :</b>	Pas de données disponibles
<b>Inflammabilité (solide, gaz) :</b>	Pas de données disponibles
<b>Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité :</b>	Pas de données disponibles
<b>Limites supérieures / inférieures d'explosivité :</b>	Pas de données disponibles
<b>Densité :</b>	0.997 – 1.017
<b>Coefficient de partage n-octanol / eau :</b>	Pas de données disponibles
<b>Température d'auto-inflammabilité :</b>	Pas de données disponibles
<b>Température de décomposition :</b>	Pas de données disponibles
<b>Hydrosolubilité :</b>	Soluble
<b>Viscosité :</b>	300 – 1000 mPa.s (20°C)
<b>Propriétés explosives :</b>	Pas de données disponibles
<b>Propriétés comburantes :</b>	Pas de données disponibles

### 9.2. Autres informations :

Pas de données disponibles.

NOM DU PRODUIT : **LOTION ANTISEPTIQUE SEPTIBIO**CODE PRODUIT : **A320 – A322****RUBRIQUE 10. STABILITE ET REACTIVITE****10.1. Réactivité :**

Pas de données disponibles.

**10.2. Stabilité chimique :**

Ce mélange est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées dans la rubrique 7.  
Se conserve 3 ans dans son emballage d'origine fermé à température ambiante.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses :**

Pas de données disponibles.

**10.4. Conditions à éviter :**

Éviter les températures supérieures à 40°C.  
Craint le gel.

**10.5. Matières incompatibles :**

Pas de données disponibles.

**10.6. Produits de décomposition dangereux :**La décomposition thermique : monoxyde (CO) et dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).**RUBRIQUE 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****11.1. Informations sur les effets toxicologiques :****11.1.1. Toxicité aiguë :**

Compte tenu des données disponibles sur les ingrédients, le produit ne répond pas aux critères de classification.

**11.1.2. Corrosion / Irritation de la peau :**

Données de tests réalisés sur un produit similaire (Données fournisseur) :

- Tolérance cutanée patch-test sous contrôle médical (volontaires humains) : Produit considéré comme « Non irritant pour la peau » dans les conditions normales d'utilisation.
- Tolérance cutanée après applications répétées (test d'usage sur volontaires humains) : Bonne acceptabilité cutanée du produit dans les conditions normales d'utilisation.
- Potentiel hydratant après application unique (volontaires humains) : Bonne tolérance du produit dans les conditions normales d'utilisation.

**11.1.3. Lésion oculaire grave / Irritation oculaire :**

D'après les données disponibles sur les composants (Règle de calcul) :

Produit classé comme « Irritant pour les yeux ».

**11.1.4. Sensibilisation respiratoire ou cutanée :**

Données de test réalisé sur un produit similaire (Données fournisseur) :

- Potentiel sensibilisant (volontaires humains) : Produit considéré comme « Non sensibilisant pour la peau » dans les conditions normales d'utilisation.

**11.1.5. Mutagénicité sur les cellules germinales:**

Compte tenu des données disponibles sur les ingrédients, le produit ne répond pas aux critères de classification.

**11.1.6. Cancérogénicité :**

Compte tenu des données disponibles sur les ingrédients, le produit ne répond pas aux critères de classification.

**11.1.7. Toxicité pour la reproduction :**

Compte tenu des données disponibles sur les ingrédients, le produit ne répond pas aux critères de classification.

**11.1.8. Résumé de l'évaluation des propriétés CMR :**

Compte tenu des données disponibles sur les ingrédients, le produit ne répond pas aux critères de classification.

**11.1.9. Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique :**

Compte tenu des données disponibles sur les ingrédients, le produit ne répond pas aux critères de classification.

**11.1.10. Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition répétée :**

Compte tenu des données disponibles sur les ingrédients, le produit ne répond pas aux critères de classification.

**11.1.11. Danger par aspiration :**

Compte tenu des données disponibles sur les ingrédients, le produit ne répond pas aux critères de classification.

NOM DU PRODUIT : **LOTION ANTISEPTIQUE SEPTIBIO**CODE PRODUIT : **A320 – A322****Information sur les voies d'exposition probables :**

La voie d'exposition probable dans le cadre d'un usage normal du produit est la voie cutanée.

**Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :**

Voir rubrique 4.2.

**Effets différés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte ou de longue durée :**

Voir rubrique 4.2.

**Effets interactifs :**

Pas de données disponibles.

**Autres informations :**

Pas de données disponibles.

**RUBRIQUE 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

Aucune donnée n'est disponibles sur le mélange.

**12.1. Toxicité :**

D'après les données disponibles sur les composants (Règle de calcul) :

Produit classé comme « Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme ».

**12.2. Persistance et dégradabilité :**

Pas de données disponibles.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation :**

Pas de données disponibles.

**12.4. Mobilité dans le sol :**

Pas de données disponibles.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB :**

Le produit ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT ou vPvB (Données fournisseur).

**12.6. Autres effets néfastes :**

Pas de données disponibles.

**RUBRIQUE 13. CONSIDERATION RELATIVES A L'ELIMINATION****13.1. Méthode de traitement des déchets****13.1.1. Élimination du produit / de l'emballage**

La gestion des déchets se fait sans mettre en danger la santé humaine et sans nuire à l'environnement, et notamment sans créer de risque pour l'eau, l'air, le sol, la faune ou la flore.

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.

Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec les déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

Vider complètement le récipient.

Conserver l'étiquette sur le récipient.

Remettre à un éliminateur agréé.

**Classification des dangers :**

H4 : Irritant

H14 : Ecotoxique

**Code nomenclature (Code de l'environnement, art. R541-8, annexe II) :**

15.01.10\* : Emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément) / Emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus.

**13.1.2. Informations pertinentes sur le traitement des déchets**

Pas de données disponibles.

NOM DU PRODUIT : **LOTION ANTISEPTIQUE SEPTIBIO**CODE PRODUIT : **A320 – A322****13.1.3. Informations pertinentes sur l'élimination des eaux usées**

Pas de données disponibles.

**13.1.4. Autres recommandations pour l'élimination**

Pas de données disponibles.

**RUBRIQUE 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Conformément aux exigences de ADR / RID / ADNR / IMDG / ICAO / IATA

**14.1. Numéro ONU :**

Non concerné.

**14.2. Nom d'expédition des Nations Unies :**

Non concerné.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport :****Classe de danger :** Non concerné**Étiquette de danger :** Non concerné**14.4. Groupe d'emballage :**

Non concerné.

**14.5. Dangers pour l'environnement :**

Non concerné.

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur :****14.6.1. Transport par voie terrestre (ADR) :**

Non concerné

**14.6.2. Transport ferroviaire (RID) :**

Non concerné

**14.6.3. Transport fluvial (ADN/ADNR) :**

Non concerné

**14.6.4. Transport maritime (IMDG) :**

Non concerné

**14.6.5. Transport aérien (ICAO/IATA) :**

Non concerné

**14.6.6. Mesures à prendre en cas d'urgence ou d'accident :**

Voir rubriques 4, 5, 6 et 8.

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC :**

Non applicable.

**RUBRIQUE 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES****15.1. Réglementations/législation particulières au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement :****15.1.1. Réglementation européenne****Règlement CE n°1907/2006 modifié (REACH) :**

Le produit est conforme aux dispositions de REACH.

Il ne contient aucun ingrédient soumis à autorisation ou restriction.

**Règlement CE n°1272/2008 modifié (CLP) :**

La classification et l'étiquetage du produit est conforme au CLP.

**Règlement CE n°528/2012 modifié (Biocides) :****Étiquetage des produits biocides :**

Nom chimique	CAS	Concentration	Type de produits
--------------	-----	---------------	------------------

NOM DU PRODUIT : **LOTION ANTISEPTIQUE SEPTIBIO**

 CODE PRODUIT : **A320 – A322**

CHDG	18472-51-0	9.00 g/kg	01
Didcyldimethylammonium chloride	7173-51-5	6.50 g/kg	01

Type de produits 1 : Hygiène humaine

**15.1.2. Réglementation nationale (France)**
**Maladies professionnelles :**

TMP n°84.

**Classification française des ICPE :**

Non concerné.

**Autres réglementations :**

Pas de données disponibles.

**15.2. Evaluation de la sécurité chimique :**

Le produit n'a pas été évalué.

**RUBRIQUE 16. AUTRES INFORMATIONS**
**16.1. Procédure employée pour déterminer la classification selon le règlement CE n°1272/2008 (CLP) :**

Classe de dangers	Classification	Justification
Physico-chimiques	Non classé	Absence de données
Santé humaine	Eye Irrit. 2	Règle d'additivité
Environnement	Aquatic Chronic 3	Règle d'additivité

**16.2. Texte intégral des catégories de danger et des phrases H abrégées reporté des Rubriques 2 et 3**

Texte abrégé	Texte intégral
Acute Tox. 2	Toxicité aiguë par voie orale, catégorie 2
Aquatic Acute 1	Danger pour le milieu aquatique, danger aigu, catégorie 1
Aquatic Chronic 1 / 2 / 3	Danger pour le milieu aquatique, danger à long terme, catégorie 1, 2 ou 3
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1
Flam. Liq. 2	Liquides inflammables, catégorie 2
Skin Corr. 1B	Corrosion cutanée/ irritation cutanée, catégorie 1B
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique, catégorie 3
H225	Liquide et vapeurs très inflammable
H302	Nocif en cas d'ingestion
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
M	Facteur M

NOM DU PRODUIT : **LOTION ANTISEPTIQUE SEPTIBIO**CODE PRODUIT : **A320 – A322****16.3. Historique des modifications apportées à la Fiche de Données de Sécurité :**

Version	Date	Historique des modifications	Rédaction	Approbation
1	26/11/2015	Création	Dossier Central	Responsable QHSE
5	03/03/2022	Modification Conditionnement	Dossier Central	SISTINA CONSEILS / Resp. QHSE

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent. Cette énumération ne peut être considérée comme exhaustive. Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison de textes autres que ceux indiqués.

Fait par Sistina Conseils

Visa :

Validé par N.MIALOT Responsable Q.H.S.E.

Visa :